

Mis en ligne
le 30/11/2023



DEPARTEMENT DU LOT
COMMUNE DE SAINT-LAURENT-LES-TOURS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 novembre 2023

Membres en exercice : 15
Date de la convocation : 09/11/2023
L'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stéphanie ROUSSIES, le 16 novembre 2023, dans la salle du conseil municipal de la commune.

Présents : 11
Représentés : 4
Votants : 15

Présents : Stéphanie ROUSSIES, Alain BOURDET, Géraldine ARNOULD, Stéphane DEVEZ, Michel ARNAUDET, Florian LAFLORENCIE, Didier GAYA, Jean-François GUERRAND, Francis JAMMES, Ginette GINESTE, Joëlle SABATIE

Représentés : Emilie LEFEBVRE par Stéphane DEVEZ, Sandie CASSAN par Jean-François GUERRAND, Nathalie BRUNET par Stéphanie ROUSSIES, Amélie VERGNE par Francis JAMMES

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Michel ARNAUDET

Fait et délibéré le 16 novembre 2023

Publié en mairie le : 24 novembre 2023

Pour copie certifiée conforme.

Objet : TARIFS ASSAINISSEMENT 2024

Mme la Maire rappelle à l'assemblée que les tarifs assainissement sont déterminés chaque année par la collectivité.

Pour rappel tarifs 2023 : abonnement 77 €

Prix du m3 : 0,95 €

Prix du m3 (Agence de l'Eau Adour Garonne) : 0,25 €.

La commune n'ayant pas de travaux d'investissements prévus, Mme la Maire propose de maintenir les tarifs.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide :

- de maintenir les tarifs en vigueur de 2023,
- de donner procuration à Mme la Maire pour signer tous documents relatifs à cette décision.

Délibération signée électroniquement par Mme la Maire, Stéphanie ROUSSIES.